Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DE LA RURALITE

Direction Générale de l'Administration **Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales** **Bureau de la formation continue** **Adresse : 78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **Suivi par** : **Laurence Navarre** **Tél : 01.49.55.58.23** **Fax: 01.49.55.59.31** Ref : N2004LN003	**NOTE DE SERVICE** **DGA/SDDPRS/N2005-1042** **Date: 01 février 2005**

Date de mise en application : immédiate
Date limite de réponse : 15 février 2005

Nombre d'annexe: 1

Objet : Formation à destination des militants de la SMAR

Résumé : Cette note a pour objet de présenter les sessions de formation à destination des militants de la SMAR

Mots-clés : Formation, SMAR

Destinataires	
Pour exécution : Services déconcentrés Etablissements publics	Pour information : Organisations syndicales

OBJECTIFS DU DISPOSITIF DE FORMATION :

Créée depuis plus de 60 ans, la mutuelle SMAR, Société de Secours Mutuelle du Ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement, est aujourd'hui la mutuelle générale des personnels de Ministère de l'agriculture et des organismes rattachés.

Cette mutuelle régie par le code de la mutualité est une personne morale de droit privé à but non lucratif dont les membres élus des 97 sections développent une activité de protection sociale au bénéfice des agents de la collectivité de travail.

Dans ce cadre, un dispositif de formation est proposé aux nouveaux militants, récemment élus au sein d'un comité ou ayant pris depuis peu des responsabilités afin qu'ils acquièrent des bases essentielles dans tous les domaines qui concernent cette mutuelle.

PUBLIC VISE :

Nouveaux militants et nouveaux responsables de Comité ou toute personne souhaitant une remise à niveau.

DUREE : 2 sessions de 3 jours.

HORAIRES : le stage se déroulera de 9h00 à 17h00.

CONTENUS DE LA FORMATION :

Deux jours concerneront la Connaissance de la Mutuelle : son histoire, son organisation (au niveau national et départemental), les prestations et services offerts seront étudiés ainsi que l'environnement mutualiste.

Des éléments d'information seront apportés concernant le statut du fonctionnaire et le statut des autres catégories des personnels de notre environnement mutualiste (contractuels, auxiliaires, vacataires).

Une information sera donnée sur la Sécurité Sociale et sur la réforme de l'Assurance Maladie.

Une demi-journée est réservée à l'intervention du service formation de la Mutuelle fonction publique au titre de la gestion des dossiers de Caution et d'Assurances de prêts immobiliers.

Une demi-journée sera réservée aux actions de communication et de développement.

LES THEMES DE LA FORMATION

La S.M.A.R. et son environnement mutualiste
approche du statut du fonctionnaire et particularités relatives aux contractuels, auxiliaires et vacataires
Sa population, ses cotisations
La sécurité sociale et la réforme de l'Assurance Maladie
Ses prestations, ses services
Les actions de communication et le développement
La caution solidaire et les assurances prêts immobiliers

ORGANISATION DE LA FORMATION :

1ère session de formation:

Du 8 mars au 10 mars 2005
Code EPICEA : 74 491
8 rue du Helder
Métro Opéra ou Chaussée d'Antin
75441 Paris cedex 09

2ème session de formation :

Du 18 octobre 2005 au 20 octobre 2005
Code EPICEA : 74 492
8 rue du Helder
Métro Opéra ou Chaussée d'Antin
75441 Paris cedex 09

Le nombre de place est **limité à 15 stagiaires par session**.

ANIMATION DE LA SESSION :

Intervenants internes de la SMAR et formateurs externes

MODALITES D'INSCRIPTION :

Les agents devront adresser, avant le 15 février 2005 leur fiche d'inscription (ANNEXE 1), visée par leur supérieur hiérarchique à :

Laurence Navarre Bureau Formco

MAPAAR, 78, rue de Varenne

75349 PARIS CEDEX 07 SP

Tél : 01.49.55.60.79 – Fax : 01.49.55.59.31

E-Mail : laurence.navarre@agriculture.gouv.fr

Ces formations se déroulant sur le temps de travail, il appartiendra aux stagiaires d'obtenir un ordre de mission valant autorisation de déplacement et visé par leur supérieur hiérarchique, avant leur départ en formation.

Les frais de déplacement et de séjour engagés à l'occasion de cette formation sont à la charge de la SMAR.

Le Sous-Directeur du Développement Professionnel
et des Relations Sociales,

Philippe de CHAZEAUX

Annexe1

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DE LA RURALITE

Direction générale de l'administration

Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales

Bureau de la formation continue

Formations à destination des militants de la SMAR

Code :

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à MAAPAR – DGA – Bureau FORMCO
Avant le 15/02/2005
A l'attention de Madame Laurence NAVARRE
Adresse : 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 sp
tél : 01 49 55 58 23 – fax : 01 49 55 59 31 - mél : laurence.navarre@agriculture.gouv.fr

NOM : …… Prénom :
……

Adresse administrative précise :
……
……
……
……

Tél : ……..Fax……

Mél : ……

Souhaite participer à la formation du au

Fait à, le

Avis du supérieur hiérarchique	Signature de l'agent